



Systèmes d'utilisation de l'eau de pluie dans le bâtiment. Règles de bonnes pratiques à l'attention des installateurs

Bernard de Gouvello
CSTB / LEESU

Utilisation de l'eau de pluie – Parc des expositions 1^{er} décembre 2009

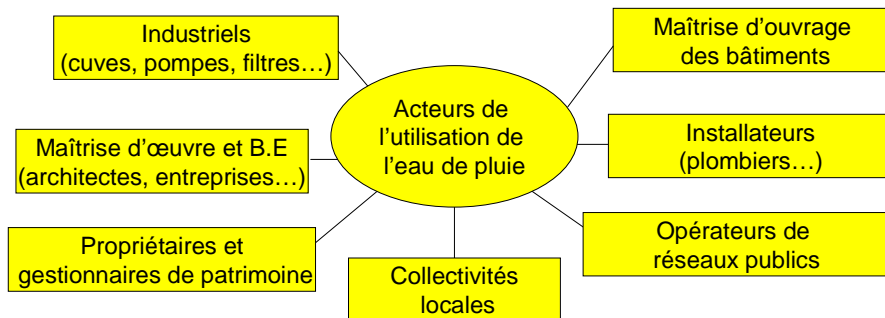
Plan de la présentation

1. Contexte et objectif
2. Organisation du Groupe de Travail
3. Contenu
4. Enjeux et avenir

1. Contexte

- Développement de l'utilisation de l'eau de pluie en France au cours des dernières années
 - Existence d'un cadre réglementaire sur l'utilisation de l'eau de pluie depuis 2008 (arrêté d'août 2008)
- Nécessité d'accompagner les acteurs de la filière pour des installations conformes et efficaces

Les acteurs de la RUEP



Documents prévus pour accompagner les acteurs

- **Plaquette installateurs (finalisée)**
- Guide ASTEE (en cours de réalisation)
- Norme Afnor (en cours de réalisation)

Objectif

- Développer la récupération et utilisation de l'eau de pluie dans le respect des contraintes sanitaires
- Fournir *rapidement* aux installateurs un mémento pratique leur permettant:
 1. de veiller à ce que le matériel installé soit conforme aux exigences réglementaires
 2. de garantir une mise en œuvre des installations conforme à toutes ces exigences
 3. de disposer de recommandations complémentaires utiles

2. Organisation du GT

- Demande conjointe DHUP/DGS au CSTB
- Méthodologie
 - Constitution d'un petit groupe d'experts représentatifs issus des organismes professionnels concernés par le thème et la cible du document
 - Réunions animées par le CSTB
 - Supervision du MEEDDM et DGS

Les organismes sollicités

- CAPEB
- CNATP
- FFB
- IFEP
- Profluid
-
- CSTB
- SRIPS



3. Contenu

- Principes de structuration du document
 - Organisation en 3 parties
 - Partie 1: aspects réglementaires et financiers
 - Partie 2: conception et mise en œuvre
 - Partie 3: surveillance et entretien
 - Illustrations des points importants
 - Usages autorisés (p. 4), exemples d'installations (pp. 10-11) et disconnexion (pp. 12-13)
 - Tableaux synthétiques
 - Rédaction
 - Un point abordé = une phrase
 - Distinction entre obligations et recommandations

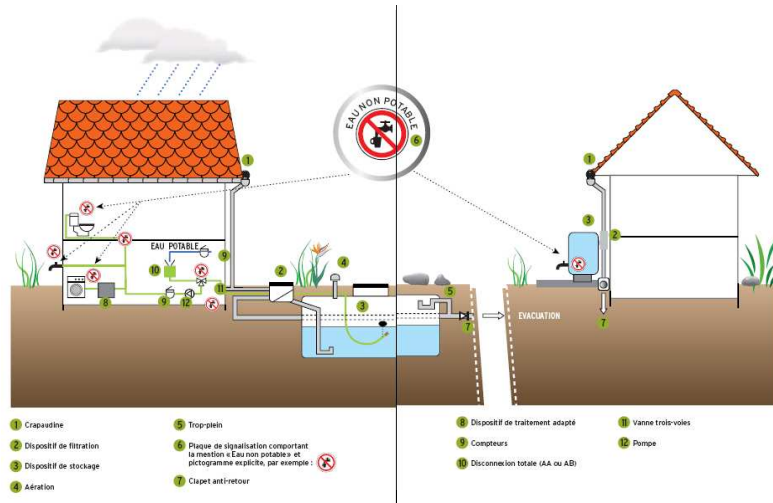
Partie 1: aspects réglementaires et financiers

- Aspects réglementaires: items indépendants de la réalisation à proprement parler, i.e.:
 - usages autorisés, bâtiments à l'intérieur desquels l'utilisation de pluie est interdite, déclaration en mairie, contrôle des installations...
- Crédit d'impôt et aide
 - organiser devis et facture en phase avec les instructions du CGI pour l'octroi du crédit d'impôts:
 - regrouper et détailler les postes ouvrant le droit au crédit d'impôt.
 - inviter le propriétaire à s'informer sur les aides au niveau local

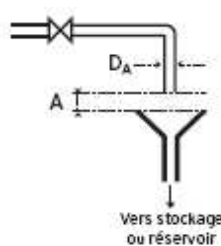
Partie 2: conception et mise en œuvre

- Présentation selon le parcours de l'eau:
 - Collecte et acheminement
 - Dégrillage et filtration
 - Stockage
 - Protection du réseau d'eau potable
 - Comptage
 - Redistribution
 - Protection contre piquage accidentels
 - Dispositions aux points d'usage
 - Mise à l'arrêt de l'installation
- Schéma central présentant deux installations

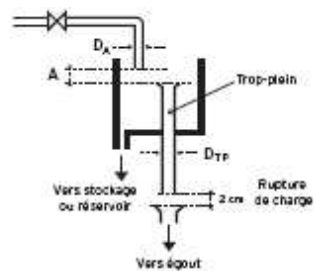
Schéma central



Disconnexion: exemples de types AA et AB mis en œuvre



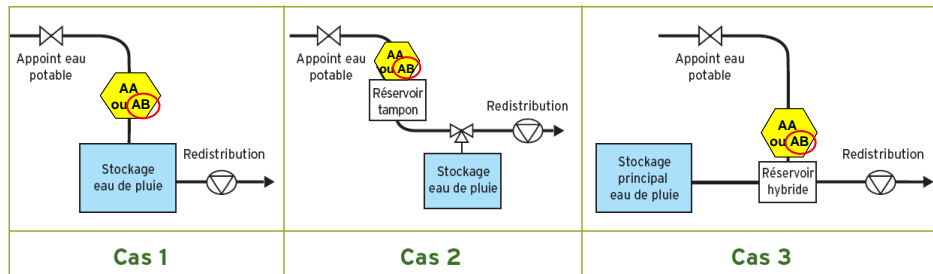
Type AA



Type AB

A = Garde d'air (surverse)
D_A = Diamètre interne d'alimentation
D_{TP} = Diamètre du trop-plein

Disconnexion: localisations possibles



~~BB~~ → AB

Comptage

- Le volume d'eau de pluie rejeté au réseau d'assainissement doit être évalué.
 - L'évaluation n'implique pas forcément la mise en place de compteurs (CGCT. R. 2224-19-4)
- Objectif du comptage: connaître la *performance* de l'installation
 - La mise en place de deux compteurs est nécessaire (eau redistribuée; appoint en eau potable)

Partie 3: surveillance et entretien

Partie séparée pour insister sur l'importance de ce thème

- Trois idées clés:
 - L'installateur doit informer le propriétaire sur les obligations d'entretien
 - Tableau de synthèse des opérations courantes d'entretien
 - L'installateur peut proposer ses services sous forme de contrat d'entretien

4. Enjeux et avenir

- Des points à approfondir
 - Méthode de dimensionnement
 - Schémas types hors cas de la maison individuelle
 - Exigences sur les composants non normalisés
 - Importance des autres documents en cours d'élaboration: guide ASTEE et norme AFNOR
- Appropriation du document par les professionnels
 - Politique de diffusion des différents acteurs
 - Quelles mesures d'accompagnement: Formation, labellisation, certifications...?

Merci pour votre attention